



EXCLUSIVE YACHTING PRIVATE

Yacht HORATIO — Couach 195 Flybridge — Saint-Tropez

Étape <i>Step</i>	Condition <i>Condition</i>
Réservation <i>Booking</i>	Signature du contrat + acompte de 50 % <i>Signed contract + 50% deposit</i>
Solde <i>Balance</i>	100 % du montant restant — 30 jours avant embarquement <i>Remaining 100% — 30 days before embarkation</i>
Caution <i>Security deposit</i>	Versée avant embarquement — restituée après la sortie <i>Paid before embarkation — returned after the trip</i>
Modes de paiement <i>Payment methods</i>	Virement bancaire / Carte bancaire <i>Bank transfer / Credit card</i>

1. Réservation & Confirmation

1. Booking & Confirmation

Toute réservation est soumise à la disponibilité du yacht et devient ferme à la réception de l'acompte et de la signature du contrat de location.

All bookings are subject to yacht availability and are confirmed upon receipt of the deposit and signed charter contract.

Acompte : 50 % du montant total de la prestation, payable à la signature du contrat.

Deposit: 50% of the total service amount, payable upon signing the contract.

Solde : Les 50 % restants sont exigibles 30 jours avant la date d'embarquement. À défaut de paiement dans ce délai, Exclusive Yachting Private se réserve le droit d'annuler la réservation sans remboursement de l'acompte.

Balance: The remaining 50% is due 30 days before embarkation. Failure to pay within this period entitles Exclusive Yachting Private to cancel the booking without refunding the deposit.

Le contrat de location précisera l'ensemble des prestations incluses, les horaires d'embarquement et de débarquement, ainsi que les conditions particulières convenues entre les parties.

The charter contract will specify all included services, embarkation and disembarkation times, and any special conditions agreed between the parties.

2. Modes de Paiement

2. Payment Methods

Les paiements sont acceptés exclusivement par les moyens suivants :

Payments are accepted exclusively by the following methods:

- Virement bancaire (coordonnées communiquées à la confirmation de réservation)

Bank transfer (details provided upon booking confirmation)

- Carte bancaire (Visa, Mastercard — pour la caution uniquement en cas de paiement sur place)

Credit card (Visa, Mastercard — for the security deposit only when paying on-site)

Aucun paiement en espèces ou par chèque n'est accepté. Les frais bancaires liés aux virements internationaux sont à la charge du client.

No cash or cheque payments are accepted. International bank transfer fees are the client's responsibility.

3. Dépôt de Garantie (Caution)

3. Security Deposit

Un dépôt de garantie est exigé avant tout embarquement. Son montant est communiqué lors de la confirmation de réservation.

A security deposit is required before embarkation. The amount is communicated upon booking confirmation.

La caution couvre les éventuels dommages causés au yacht, à son équipement et à ses aménagements durant la location. Elle est intégralement restituée à l'issue de la sortie, après vérification contradictoire de l'état du bord, en l'absence de dommage constaté.

The deposit covers any damage to the yacht, its equipment and fittings during the charter. It is returned in full after the trip, following a joint inspection, provided no damage is found.

La caution ne se substitue pas à l'assurance du yacht. Les effets personnels des passagers ne sont pas couverts par l'assurance du bord — il est recommandé de souscrire une assurance individuelle.

The deposit does not replace the yacht's insurance. Passengers' personal belongings are not covered by the vessel's insurance — personal insurance is strongly recommended.

4. Politique d'Annulation

4. Cancellation Policy

Toute demande d'annulation doit être notifiée par écrit (email ou courrier recommandé) à Exclusive Yachting Private.

All cancellation requests must be notified in writing (email or registered letter) to Exclusive Yachting Private.

Annulation par le client :

Cancellation by the client:

- Plus de 30 jours avant la date de location : remboursement de l'acompte diminué de 15 % de frais de dossier

More than 30 days before the charter date: deposit refunded less 15% admin fee

- Entre 15 et 30 jours avant : 50 % de l'acompte retenu

Between 15 and 30 days before: 50% of deposit retained

- Moins de 15 jours avant : acompte intégralement retenu

Less than 15 days before: full deposit retained

- No-show (absence le jour J sans notification) : totalité du montant due

No-show (absence on the day without notice): full amount due

Annulation par Exclusive Yachting Private : En cas d'indisponibilité du yacht pour cause d'avarie ou de circonstance indépendante de la volonté de Exclusive Yachting Private, le client sera remboursé intégralement ou pourra reporter sa location à une date convenue d'un commun accord.

Cancellation by Exclusive Yachting Private: In the event of yacht unavailability due to breakdown or circumstances beyond Exclusive Yachting Private's control, the client will receive a full refund or may reschedule to a mutually agreed date.

5. Conditions Météorologiques

5. Weather Conditions

La météo ne constitue pas un motif d'annulation avec remboursement en dessous de force 6 sur l'échelle de Beaufort. En dessous de ce seuil, la sortie est maintenue ou un report à une date ultérieure est proposé au client.

Weather is not a refundable cancellation reason below Beaufort force 6. Below this threshold, the trip proceeds or a rescheduling is offered.

Au-delà de force 6 (annulation sans pénalité), ou en cas d'alerte météo officielle émise par Météo-France, Exclusive Yachting Private se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'itinéraire pour la sécurité des passagers et de l'équipage, sans pénalité pour aucune des parties. Un report sera proposé en priorité.

Above Beaufort force 6 (cancellation without penalty), or in the event of an official Météo-France alert, Exclusive Yachting Private may cancel or modify the itinerary for safety, without penalty to either party. Rescheduling will be offered as a priority.

La décision finale concernant la navigabilité appartient exclusivement au capitaine de bord, dont l'autorité est souveraine en matière de sécurité maritime.

The final decision on seaworthiness belongs exclusively to the skipper, whose authority is sovereign in matters of maritime safety.

6. Embarquement & Débarquement

6. Embarkation & Disembarkation

L'heure d'embarquement est fixée à l'horaire convenu dans le contrat. Tout retard supérieur à 30 minutes non signalé préalablement sera considéré comme un no-show partiel et pourra entraîner une réduction proportionnelle de la durée de navigation, sans déduction sur le tarif.

Embarkation is at the agreed time in the contract. Any delay exceeding 30 minutes without prior notice will be treated as a partial no-show and may result in a proportional reduction in sailing time, without reduction in the fare.

Le débarquement s'effectue à l'heure prévue. Tout dépassement sera facturé au prorata du tarif horaire en vigueur.
Disembarkation takes place at the scheduled time. Any overtime will be charged pro rata at the applicable hourly rate.

7. Passagers & Documents Requis

7. Passengers & Required Documents

La liste nominative de tous les passagers (nom, prénom, date de naissance, nationalité) doit être communiquée à Exclusive Yachting Private au plus tard 72 heures avant l'embarquement, conformément à la réglementation maritime en vigueur.

The full passenger list (surname, first name, date of birth, nationality) must be provided to Exclusive Yachting Private no later than 72 hours before embarkation, in accordance with current maritime regulations.

Chaque passager doit être en possession d'un document d'identité valide le jour de l'embarquement. Exclusive Yachting Private se réserve le droit de refuser l'embarquement à toute personne ne pouvant justifier de son identité.

Each passenger must carry a valid identity document on the day of embarkation. Exclusive Yachting Private reserves the right to refuse embarkation to any person unable to prove their identity.

Capacité maximale : Le nombre de passagers à bord ne peut excéder la capacité réglementaire du yacht, telle que définie par le certificat de navigabilité en vigueur.

Maximum capacity: *The number of passengers onboard may not exceed the yacht's regulatory capacity as defined by the current certificate of seaworthiness.*

8. Responsabilités & Comportement à Bord

8. Liability & Conduct Onboard

Les passagers s'engagent à respecter les consignes de sécurité données par le capitaine et l'équipage, dont l'autorité à bord est absolue.

Passengers undertake to follow all safety instructions given by the skipper and crew, whose authority onboard is absolute.

- La consommation excessive d'alcool pouvant compromettre la sécurité à bord est prohibée

Excessive alcohol consumption that could compromise onboard safety is prohibited

- Toute dégradation volontaire du yacht ou de son équipement engage la responsabilité financière du client

Any deliberate damage to the yacht or its equipment makes the client financially liable

- Exclusive Yachting Private décline toute responsabilité pour les effets personnels perdus, volés ou endommagés à bord

Exclusive Yachting Private accepts no liability for personal belongings lost, stolen or damaged onboard

- Les mineurs doivent être placés sous la responsabilité permanente d'un adulte

Minors must be under the permanent supervision of an adult

9. Frais Non Inclus

9. Costs Not Included

Les éléments suivants sont facturés en sus du tarif de location et réglés directement par le client :

The following items are charged in addition to the charter rate and settled directly by the client:

- Carburant (consommation réelle)

Fuel (actual consumption)

- Restauration et boissons alcoolisées

Food and alcoholic beverages

- Frais d'amarrage dans les ports d'escale

Berthing fees at stopovers

- Activités et options nautiques non incluses dans les packs souscrits

Water sports activities and options not included in the subscribed packages

10. Droit Applicable & Litiges

10. Applicable Law & Disputes

Le présent contrat est soumis au droit français. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant tout recours judiciaire. À défaut d'accord amiable, le Tribunal compétent sera celui du ressort du port d'attache du yacht, soit le Tribunal de Toulon.

This contract is governed by French law. In the event of a dispute, the parties undertake to seek an amicable resolution before legal action. Failing amicable agreement, the competent court shall be the Tribunal de Toulon.